



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 7 novembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Conférence des financeurs pour l'amont forestier

#### **Stéphane LE FOLL annonce un Appel à projet « Innovation et investissements » et des financements innovants pour l'amont forestier**

Faisant suite à l'annonce qu'il avait faite à l'occasion du colloque « Pour un essor de la filière forêt-bois », organisé par l'Association française des eaux et des forêts (AFEF) le 26 septembre dernier, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt présidait ce jour une « **Conférence des financeurs pour l'amont forestier** » afin, notamment, de préciser les modalités d'intervention du Fonds stratégique Forêt-bois dont la capacité d'intervention de 28 M€ a été quasiment triplé dans le budget 2017 par rapport à 2016. .

Le Ministre a notamment annoncé le lancement - en décembre - d'un **appel à projet (AAP) dédié aux investissements innovants pour l'amont forestier**. Cet AAP, doté de 15M€ au sein de l'enveloppe de 28 M€, permettra d'accompagner les projets innovants et collectifs, qui concourent à l'atteinte des objectifs du Programme national forêt-bois (PNFB) et à la mise en œuvre du « Plan Recherche-Innovation 2025 pour la filière forêt-bois » (remis en avril dernier). Il pourra s'agir, par exemple, de projets permettant d'améliorer la gestion forestière (regroupement, recherche génétique, etc), de développer l'accessibilité des massifs et de faciliter l'acheminement du bois vers les sites de transformation, d'améliorer l'exploitation forestière dans un souci d'ergonomie et de réduction de l'impact sur les milieux, etc.

La « Conférence des financeurs » a également permis de concrétiser une recommandation du volet financier du Plan Recherche-Innovation 2025 pour la filière forêt-bois, en présentant un **outil de financement innovant permettant l'activation financière des GIEEF**. Le dispositif vise à offrir aux investisseurs la possibilité d'affecter leurs capitaux à des instruments reposant sur un actif réel – les forêts - regroupés en gestion au travers de l'outil GIEEF – dotés d'un rendement attractif issue de l'exploitation durable des forêts, garanti par un organisme public. Une expérimentation sera lancée d'ici janvier 2017 afin de tester cette initiative dans un premier temps, et la développer dans un second temps.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) / [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

*« Ces nouveaux moyens dédiés à la filière forêt-bois doivent permettre de renforcer l'ambition que, je porte en tant que Ministre de la Forêt depuis 2012, avec mes collègues du gouvernement, au service de cette filière d'excellence, secteur d'avenir générateur de valeur ajoutée et d'emplois, pour les territoires ruraux en particulier, et atout décisif pour la transition écologique de l'économie française », a souligné Stéphane LE FOLL.*